

Treize centres de santé infirmiers s'alarment

Les centres de santé infirmiers (CSI) sonnent l'alarme. Dans un communiqué commun, quatre fédérations (Adedom, ADMR, UNA et C3SI) se disent « **menacées de fermeture si l'État ne respecte pas ses engagements** ». Treize CSI gérés par l'ADMR seraient en situation très délicate en Vendée.

Les structures associatives réclament « **11 millions d'euros annuels, somme qui compensera les fonds avancés pour la revalorisation des salaires** ». Celle-ci a été décidée par les partenaires sociaux et agréée par

le Gouvernement, dans l'avenant 43-2 signé le 1^{er} octobre 2021.

Les quatre fédérations, représentant « **60 % des CSI, soit 300 centres employant 4 000 personnes** », en appellent au ministre de la Santé et de la Prévention. L'aide d'urgence de 4 millions d'euros obtenue en février 2022 est jugée « **insuffisante** ».

Il est également demandé aux « **pouvoirs publics d'améliorer le circuit de financement et de clarifier le fléchage des fonds, de sorte à assurer un financement pérenne** ».